



**Libérer la France
de Mai 68.**

[#LibéronsNosConvictions](#)

LE RÉVEIL

JF | JEAN-FRÉDÉRIC
POISSON

Candidat officiel à la Primaire de la droite et du centre - 20 et 27 novembre 2016



#Primaire2016 #Présidentielle2017

JE NE PEUX PAS ACCEPTER ...

... de voir la France devenir un pays anonyme et faible ;

... que le peuple français ne soit plus maître de ses décisions ;

... d'assister sans réagir aux conséquences insupportables de « Mai 68 », des crises économiques massives, de la dissolution de la France dans l'Europe des traités ;

... de voir notre peuple ne plus avoir qu'une seule chose en partage : l'inquiétude, pour ne pas dire la peur.



La France ne se reconnaît plus. On ne reconnaît plus la France.

Les Français eux-mêmes se demandent qui ils sont et ce qu'ils vont devenir. Ils ont l'impression qu'excepté les élus locaux, plus personne ne les protège. Que plus personne ne les défend. Que plus personne ne s'occupe d'eux. Et c'est très souvent justifié.

A l'étranger, nos amis s'étonnent de nous voir suivre systématiquement les intérêts américains ou ceux des monarchies pétrolières, et s'inquiètent de voir se réduire notre présence et notre capacité d'agir. Comment ne pas s'en étonner ?

Au-delà des graves crises provoquées par le chômage de masse, nous n'avons collectivement pas encore réussi à protéger la France de la domination du libéralisme libertaire : famille, identité, école, culture, sens du sacré, sens de l'effort, du travail et du risque, déséquilibres écologiques, asservissement des peuples aux diktats des puissances de l'argent, etc. Les Français attendent, dans ces différents domaines, des réformes profondes, radicales, ambitieuses.

Mais d'autres dangers pèsent aujourd'hui sur notre pays. Sur son identité propre.

La mondialisation, d'abord. Elle n'est pas seulement une attaque directe contre notre productivité, nos emplois et notre modèle

social. Elle impose, peu à peu, la logique du commerce comme maîtresse de tous les échanges. Elle contribue à ce que tout devienne, potentiellement, une marchandise. Elle heurte notre civilisation occidentale qui repose sur une idée simple : on ne peut considérer l'homme ni comme un bien marchand, ni comme une variable d'ajustement.

L'afflux de migrants qui arrivent en Europe, ensuite. Les Français acceptent que ceux qui arrivent sur notre territoire soient accueillis avec la plus grande attention et traités avec la plus grande dignité. C'est notre obligation. C'est notre honneur. C'est notre histoire. Mais en même temps, ils voient bien que notre pays n'est pas capable de les accueillir massivement, de leur proposer des solutions et une situation durables. Ils ne reprochent pas aux gouvernants de tout faire pour que ceux qui sont accueillis ici le soient dignement. Ils reprochent à nos gouvernants de mentir sur notre capacité à le faire. Et de donner en quelques heures aux migrants des choses qu'eux-mêmes demandent depuis parfois longtemps.

L'islam, encore. Pas seulement l'islam radical et l'agression constante qu'il fait peser sur notre société et notre mode de vie. Celui-là n'a pas sa place dans notre territoire, ni dans d'autres sociétés. Mais, si l'on peut dire, l'islam « tout court ». Dans la mesure où ses déclinaisons sociales et politiques entrent en collision avec les principes fondateurs de notre société, en tout cas avec notre mode de vie. Non pas qu'il faille empêcher les musulmans de croire et de pratiquer leur religion dans des conditions décentes. Mais nos conceptions respectives de la

liberté, de l'égalité, de la fraternité, de la dignité humaine, et de la laïcité sont si différentes que les Français ne comprennent plus aujourd'hui comment la vie commune, sans changement, est encore possible.

L'affaiblissement généralisé de nos institutions nationales comme européennes, enfin. En France, la réforme du quinquennat produit, 15 ans après sa mise en place, des effets dévastateurs sur l'organisation de nos institutions. Malgré les apparences, le quinquennat a achevé d'affaiblir un pouvoir présidentiel déjà largement écorné par ses détenteurs successifs. Cet affaiblissement du chef de l'Etat fragilise tous les niveaux de décision politique sans exception, et empêche en réalité l'Etat d'exercer son rôle essentiel : celui de protéger les Français. L'Europe, quant à elle, fait chaque jour la preuve de son inefficacité dans un monde où, pourtant, nous avons besoin d'elle. Elle est empêtrée dans ses institutions, dans son fonctionnement incompréhensible, à un moment de l'histoire où le monde a besoin d'une puissance d'équilibre capable de donner aux hommes d'autres perspectives que la lutte commerciale entre les Etats-Unis, la Chine et les pétromonarchies.



Le sens de l'élection présidentielle de 2017

L'échéance présidentielle de 2017 est capitale pour la France. Elle l'est davantage que ne l'étaient les élections précédentes. En effet, l'état de notre pays après quatre ans de gestion socialiste et plusieurs décennies de renoncement fait de l'échéance de 2017 l'une des dernières occasions de donner à la France la possibilité de se redresser, aussi pacifiquement que possible.

Les attentats du 13 novembre ont définitivement montré les limites de nos choix politiques. Notre politique étrangère et de défense est naïve, et sous influence. Notre politique d'immigration est irréaliste et irresponsable. La dérive laïciste dans laquelle la France s'est engagée est insupportable et irrespectueuse. Le patriotisme français est orphelin de son histoire, de son roman national, de son héritage. Le drame des réfugiés de Méditerranée et le spectaculaire mouvement de migration vers l'Europe appellent notre attention sur notre rapport à la solidarité. Nous avons laissé se détruire – quand elles n'ont pas été délibérément attaquées – les solidarités naturelles et primordiales : les familles, les entreprises, les associations et les territoires.

La transaction de marché a failli en tant que moyen unique de régulation de la société. Le mouvement massif de concentration des richesses est en train de tuer les libertés et l'initiative individuelles. Les Français se sentent, à juste titre, comme les

grands oubliés des politiques publiques, lorsqu'ils ne se sentent pas méprisés par elles. L'année 2015 est celle d'un double record, bien triste : les déficits publics ont atteint le seuil de 100% du montant de notre production de richesses nationales et le nombre de demandeurs d'emploi n'a jamais été aussi élevé. Nos finances ne nous permettent plus d'être libres de nos choix et de notre destin. Les coalitions d'intérêts paralysent l'action de l'Etat. L'Europe a échoué à s'imposer comme acteur politique de long terme et comme modèle démocratique. La séparation du peuple français et de ses élites est palpable.

Le constat peut paraître sévère. Pourtant il est partagé par une grande majorité de Français qui le ressentent durement : dans leur vie quotidienne comme dans leur fierté. La dureté de cette situation réclame un ensemble de mesures énergiques, volontaires, fortes, courageuses. Ces mesures n'ont pas besoin d'être nombreuses.

La France tient sa solidité et sa grandeur du fait qu'elle est un Etat-Nation. Aujourd'hui, elle n'a plus d'Etat, même s'il lui reste une administration. Et elle n'est plus une Nation, parce qu'elle est en train de se fractionner en communautés. Y a-t-il un moyen de contrecarrer ces deux tendances lourdes de la France d'aujourd'hui ? Je suis convaincu que oui.

C'est pourquoi je crois que le seul enjeu de cette élection de 2017 consiste à refaire de notre Nation une seule communauté solidaire et à redonner à la France un Etat centré sur ses

responsabilités essentielles. Il s'agit de refaire de la France un Etat souverain, maître de ses décisions et des moyens nécessaires à les mettre en œuvre comme à les faire respecter. Le reste n'est pas inutile, il est secondaire.

Ce défi appelle non pas seulement une alternance politique mais un véritable changement de logiciel politique.

J'ai tenu à exprimer cette vision en un nombre restreint de réformes, de réformes porteuses de sens, susceptibles de changer notre pays en profondeur : si nous ne commençons pas par reconstituer l'unité de notre peuple et la force de l'Etat, tout ce que nous ferons ne servira à rien.

Oui, c'est l'heure du défi pour notre pays, du redressement. L'heure est bien au réveil.

« Le réveil sonne : première humiliation du matin » disaient des affiches placardées sur les murs du quartier de St Germain-des-Prés en Mai 68. C'est l'heure d'enterrer cet « esprit soixante-huitard », fossoyeur depuis presque cinquante ans de la vitalité française. C'est le moment de renouer avec notre souveraineté, avec notre liberté. Notre histoire montre que nous en sommes capables : j'ai cette conviction. Et j'ai la volonté de relever avec les Français ces défis d'aujourd'hui.



12 réformes-cadres pour agir en vérité

« Refaire de notre Nation une seule communauté solidaire, redonner à la France un Etat centré sur ses missions essentielles »

- 1 Protéger la famille et la valeur de la vie humaine
- 2 Recentrer l'Etat sur ses fonctions régaliennes et libérer l'école
- 3 Fonder notre cohésion sociale sur notre histoire et notre langue
- 4 Mettre fin à l'immigration massive et non choisie
- 5 Lutter contre l'islamisme en y associant les musulmans de France
- 6 Redonner aux Français confiance dans la justice de notre pays
- 7 Rétablir les conditions de la confiance des acteurs économiques
- 8 Lutter contre la pauvreté et mieux répartir la richesse nationale
- 9 Doter la France d'une Défense nationale forte et indépendante
- 10 Rétablir le service national
- 11 Redonner leur poids politique à nos institutions
- 12 Réformer l'Europe pour ne pas avoir à quitter l'Union européenne

1 Protéger la famille et la valeur de la vie humaine

➔ Dire la vérité

L'unité de notre peuple est durement remise en cause par la crise économique et sociale. Mais cette dimension n'est pas la seule raison de notre fragilité.

Il n'est pas possible d'assurer la cohésion d'un peuple lorsque des atteintes permanentes sont portées à la liberté des familles. Ni lorsque la valeur de la vie humaine est fragilisée par le recours quasi systématique à l'avortement, comme par la possibilité de faire mourir légalement des patients. Ni lorsque la légalisation des mères porteuses est ouverte par la loi sur le mariage homosexuel.

A l'inverse de cette logique, je veux replacer les familles au centre de nos politiques. Je veux promouvoir des politiques publiques respectueuses de la dignité humaine pour tous, jusqu'aux plus fragiles d'entre nous, de l'enfant à naître aux plus anciens d'entre nous, des personnes en situation de handicap aux grands malades et grabataires.

1 Protéger la famille et la valeur de la vie humaine

➔ AGIR

La baisse du nombre d'avortements devient un objectif de santé publique. L'aide aux centres d'accompagnement à la grossesse est renforcée.

Le développement des soins et de la culture palliative est consacré comme une priorité de santé publique. L'exercice libéral de la médecine est restauré et encouragé par des aides favorisant l'installation et l'implantation de jeunes médecins auprès d'une patientèle, particulièrement dans les territoires frappés de désertification médicale.

La loi dite « Mariage pour tous » est abrogée. Le code pénal est renforcé pour activer la lutte contre la pratique des mères porteuses. La France propose aux Nations Unies l'interdiction mondiale de cette pratique.

La politique familiale est rétablie dans son universalité (versement des allocations familiales). Le quotient familial est rétabli à un juste niveau.

Le Ministère de la Famille est placé directement sous l'autorité du Premier ministre. En plus de ses prérogatives propres, il a pour mission d'évaluer l'ensemble des politiques publiques à l'aune de la vie quotidienne des familles. Il se saisira d'autre part de la grave question de la culture pornographique ambiante, chez les jeunes tout spécialement.

2 Recentrer l'Etat sur ses fonctions régaliennes et libérer l'école

➔ Dire la vérité

Il est légitime que le statut de la fonction publique protège les fonctionnaires dédiés à la sécurité de l'Etat et à ses missions essentielles. Ce statut est justifié avant tout par la permanence du fonctionnaire dans l'emploi. Il lui assure la protection et l'indépendance.

En revanche, en dehors des fonctions régaliennes de l'Etat, ce statut n'est pas justifié : la preuve en est fournie par le très grand nombre d'entreprises ou d'opérateurs à caractère privé qui assurent aujourd'hui, par délégation de la puissance publique ou de leur propre initiative, des missions relevant de la responsabilité de l'Etat ou des collectivités. Il en va également de l'optimisation de la performance des services publics et aussi du recentrage de l'Etat sur ses missions essentielles.

En ce qui concerne l'autonomie des établissements scolaires, elle est la seule voie possible pour leur permettre des marges d'amélioration parce qu'elle replace les chefs d'établissement en situation de responsabilité et la prise de décisions au plus près du terrain.

2 Recentrer l'Etat sur ses fonctions régaliennes et libérer l'école

➔ AGIR

L'Etat est recentré sur ses missions essentielles : sécurité des Français, défense de nos intérêts, investissements stratégiques et missions de contrôle. Les effectifs des fonctions publiques régaliennes (Défense, Sécurité, Justice, Diplomatie) ainsi que ceux de la Santé publique, sont renforcés. Les effectifs des autres services de l'Etat sont adaptés en fonction.

Le Ministère de la Culture et de la Communication est supprimé. Les responsabilités qu'il exerce et qui sont indissociables de l'Etat telle que la gestion du patrimoine national, sont transférées au Premier Ministre.

Le recours à la coopération entre les opérateurs publics et les entreprises privées est simplifié et encouragé. Le contrat de travail de droit privé, combiné à l'externalisation de missions, est généralisé à toutes les administrations non régaliennes. Un audit sur l'usage et la pertinence des subventions d'Etat versées est mené.

L'autonomie de gestion est donnée aux établissements d'enseignement, de la maternelle au secondaire. La liberté scolaire est favorisée. Le ratio privé/public est relevé. L'installation des écoles hors contrat est facilitée, en particulier dans les zones d'urgence éducative.

3 **Fonder notre cohésion sociale sur notre histoire et notre langue**

Dire la vérité

Aucun pays ne peut être accueillant s'il n'est pas pleinement enraciné dans sa propre histoire, dans sa culture et dans sa vision du monde.

Depuis des décennies, une pression insupportable a pesé sur les Français : leur faire accepter que la France soit multiculturelle, une société dans laquelle on trouve plusieurs cultures de référence. Et donc leur faire renier leurs racines et leur histoire en les culpabilisant, parce que ces dernières seraient honteuses et contraires à l'atteinte de cet objectif multiculturaliste.

Par ailleurs, nous n'avons pas fait ce qu'il fallait pour transmettre, défendre et promouvoir notre langue nationale, moyen essentiel à la paix sociale comme à l'exercice de notre influence.

Aujourd'hui, tout est à faire, dans deux directions principales. La première, c'est le rétablissement de l'enseignement de l'histoire de France et de la langue française dans nos écoles, en rompant avec les programmes actuels. La seconde, c'est l'abrogation des lois mémorielles qui imposent une version « officielle » de l'histoire. Si l'injure publique et la diffamation doivent toujours être interdites dans le droit, la liberté de la recherche et d'opinion doivent être promues, pour mieux combattre et réfuter les idées fausses.

3 Fonder notre cohésion sociale sur notre histoire et notre langue

➔ AGIR

L'enseignement et la pédagogie de l'Histoire de France sont modifiés de façon à restaurer une approche chronologique dans les programmes scolaires.

La maîtrise orale et écrite de la langue française est obligatoire dès les premiers niveaux de l'école primaire. L'évaluation revient au cœur de la pédagogie scolaire.

Les lois mémorielles sont abrogées. Si la liberté d'expression reste intangible et le débat public préférable à l'interdit, ils n'autorisent en rien l'outrage sous quelque forme que ce soit. Les possibilités de poursuites et sanctions pénales pour injure et agression seront assurées.

La France réaffirme que sa culture de référence est la tradition chrétienne et inscrit les racines chrétiennes dans sa Constitution.

Afin de promouvoir la langue française à l'étranger, le développement de la francophonie est renforcé. Les moyens consacrés aux lycées français et aux Alliances Françaises sont accrus.

4 Mettre fin à l'immigration massive et non choisie

➔ Dire la vérité

L'inquiétude (pour ne pas dire la colère) des Français à l'égard de l'immigration n'est pas nouvelle. Elle a été maintes fois exprimée. La guerre au Proche-Orient et la crise migratoire qui en est une conséquence ont décuplé cette crainte : celle de voir s'accélérer la dissolution de notre pays dans une société multiculturelle que la France n'a pas vocation à devenir et dont les Français ne veulent pas.

Par ailleurs, les responsables politiques en place mentent sur la capacité actuelle de la France à accueillir massivement les flux des migrants dans des conditions dignes. Même si notre devoir consiste à les traiter décentement lorsqu'ils arrivent sur notre sol.

La politique migratoire de la France doit s'engager de toute urgence dans une triple direction :

- le retour à la logique d'assimilation et le refus d'une société multiculturelle ;*
- la maîtrise des flux migratoires économiques ;*
- le refus de l'accueil systématique des migrants issus des crises d'Afrique et du Proche-Orient.*

4 Mettre fin à l'immigration massive et non choisie

➔ AGIR

Le droit du sang est instauré.

Le regroupement familial systématique est supprimé.

La France sollicite l'Organisation des Nations Unies pour mettre en place et contrôler des camps de réfugiés autour du bassin méditerranéen.

La France demande, avec l'Union Européenne, la prise en charge de la plus grosse part de cet accueil par les monarchies pétrolières du Golfe en raison de leur responsabilité dans la crise actuelle du Moyen-Orient.

Un référendum est organisé pour demander aux Français de décider du type d'aides sociales versé aux ressortissants étrangers et des conditions de leur versement.

La France négocie avec les pays d'émigration un plan de développement des industries et des services destiné à créer localement des richesses.

5 Lutter contre l'islamisme en associant les musulmans de France

➔ Dire la vérité

La laïcité consiste dans le respect de toutes les croyances et la garantie de la liberté de culte. Le contrat passé entre l'Etat et les religions monothéistes est le moyen privilégié de ce respect. Les confessions chrétiennes et le judaïsme ont parcouru ce chemin. L'islam ne l'a pas encore fait.

La question posée à la France par l'islam n'est pas de savoir s'il faudra apprendre à vivre avec les musulmans en France, mais comment y parvenir ? De la même manière que Napoléon 1^{er} a accordé aux juifs de France un concordat en 1808, la France doit réfléchir maintenant à la manière dont les musulmans de France pourraient bénéficier d'un même accord pour instaurer une paix sociale durable entre la République et les différentes religions.

Aujourd'hui, un soupçon pèse sur la capacité des musulmans de France à vivre dans le cadre de la Loi, en paix. Ce soupçon ne porte pas sur les personnes, mais sur la manière dont certains responsables de l'islam en France organisent (souvent de manière agressive) le débordement de la sphère religieuse vers la sphère politique.

Ce débordement est inacceptable. Comme pour toute autre religion, la pratique de la foi musulmane sur le territoire national doit évidemment être possible. Mais toute velléité de déclinaison politique doit être combattue.

5 Lutter contre l'islamisme en associant les musulmans de France

➔ AGIR

Le Conseil Français du Culte Musulman est supprimé. Il est remplacé par une commission chargée de proposer au Gouvernement et au Parlement un mode de financement privé des édifices religieux musulmans, tout financement public étant confirmé interdit.

Le financement des associations culturelles par des fonds d'origine étrangère est interdit.

L'Etat passe avec chaque association culturelle musulmane un accord contractuel de réciprocité qui fera l'objet de contrôles a posteriori :

=> l'Etat s'engage, dans le respect de la loi de 1905, à ce que les conditions d'exercice de la foi soient décentes.

=> Les associations culturelles qui reçoivent cette garantie, s'engagent à ce que l'enseignement et les prêches soient effectués en français et respectent les principes de la vie en société en France.

6 Redonner aux Français confiance dans la justice de notre pays

➤ Dire la vérité

Le sentiment d'appartenance à la Nation passe par la certitude que la Justice est rendue équitablement et dans des délais normaux.

L'état avéré fragilisé et ankylosé de la Justice invite à faire de l'accroissement des moyens de cette administration une priorité.

Cela signifie une dotation renforcée de moyens, en personnel comme en matériels. Cette dotation renforcée permettra également la rénovation des établissements judiciaires et pénitentiaires, ainsi que la création de nouvelles places de prison.

6 Redonner aux Français confiance dans la justice de notre pays

➔ AGIR

La priorité est donnée à l'accroissement des moyens dédiés aux fonctions régaliennes de l'Etat. Le budget de la Justice est donc considéré comme prioritaire pour les trois premières années du mandat à raison de 1 milliard supplémentaire par an.

L'objectif sera de redonner aux services judiciaires et pénitentiaires les moyens humains et matériels suffisants pour leur permettre d'exercer convenablement leur mission, garantir l'application des peines, favoriser une réinsertion civique et sociale effective des détenus.

Ces moyens incluent :

- un programme de revalorisation des métiers de la fonction publique pénitentiaire ;
- un vaste chantier de rénovation des centres de détention et la construction de 30 000 nouvelles places de prison.

7 Rétablir les conditions de la confiance des acteurs économiques

➔ Dire la vérité

La difficulté de la reprise économique tient davantage à un manque de confiance des acteurs dans l'attitude des décideurs publics qu'à un manque de créativité, d'initiative ou de volonté.

Un programme de gouvernement doit bien plus s'attacher à rétablir cette confiance et à débrider les initiatives qu'à inventer de nouvelles mesures.

En ce qui concerne les crédits bancaires, tout doit être fait pour que les banques viennent effectivement en aide aux entreprises et soient incitées à soutenir l'économie réelle plutôt qu'à continuer d'alimenter l'économie spéculative. La prise de participation par l'Etat au capital des banques à hauteur des minorités de blocage est un moyen qui ne peut être écarté a priori.

La réforme fiscale concourt également à la reprise économique, compte tenu de son caractère incitatif pour les investissements.

7 Rétablir les conditions de la confiance des acteurs économiques

➔ AGIR

Le Gouvernement prend l'engagement de ne modifier les dispositions fiscales portant sur les entreprises qu'à la baisse. L'ensemble des réglementations applicables aux entreprises est ramené au niveau d'exigence des normes européennes. Le mouvement de simplification des procédures administratives est accéléré et renforcé. Ces mesures s'appliquent aux exploitations agricoles.

Le rapport entre allègements de charges et niveaux des taux de cotisations sociales doit être simplifié dans l'objectif de baisser le coût du travail pour les entreprises. La suppression des allègements sera compensée par la baisse des taux. Cette mesure de simplification doit effacer l'effet d'empilement des dispositifs, source de dépenses et d'opacité.

Le Code du travail est révisé pour réaffirmer la force des principes d'ordre public social, laisser une plus grande liberté aux partenaires sociaux et une plus grande souplesse aux entreprises avec comme principe la primauté à la négociation par branche. Le Gouvernement conçoit en concertation avec les banques un plan de soutien à l'économie réelle par une accessibilité renforcée au crédit. Les investissements des entreprises françaises développant leur outil de travail sur le territoire national métropolitain et d'outre-mer ou leur capacité à l'export seront favorisés.

8 Lutter contre la pauvreté et mieux répartir la richesse nationale

➔ Dire la vérité

Notre fiscalité est devenue injuste et inefficace. Elle pèse trop lourdement sur les classes moyennes. Elle fait partir de notre pays bon nombre d'investisseurs, ainsi qu'une grande partie des jeunes. Elle est illisible, compte tenu du nombre exagéré d'exonérations, d'allègements et de niches de toute nature. Elle ne fait pas contribuer l'ensemble des foyers fiscaux à la charge de l'impôt. Elle est devenue largement incitative à la fraude. Elle n'encourage pas l'investissement dans l'économie réelle.

La réforme fiscale à engager ne peut pas se contenter de modifier les éléments qui constituent notre système fiscal. Elle doit changer de modèle et favoriser un meilleur équilibre entre la richesse produite par le capital et la richesse produite par le travail.

De même, il y a presque 300 milliards d'euros de prestations sociales. Pourtant, il y a plus de 8 millions de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Le système allocataire actuel est inefficace à cause de sa complexité (des dizaines d'aides et d'allocations, poids du traitement administratif). Il finit par être inhumain : la personne en difficulté se heurte à l'extrême complexité du système. Il faut oser là aussi, une réforme majeure.

8 Lutter contre la pauvreté et mieux répartir la richesse nationale

➔ AGIR

La loi fiscale établit que tous les foyers fiscaux sont redevables de l'impôt, même si c'est, pour les plus modestes, de manière symbolique.

En vue de la préparation de la loi de finances 2018, le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) propose au Gouvernement et au Parlement des mesures fortes et structurantes articulées autour de deux axes visant à mieux répartir les richesses :

- une réforme de la fiscalité, reposant sur l'instauration d'un Revenu Universel, signe de l'appartenance de chacun à la Nation, en remplacement de toutes les allocations sociales et familiales, avec l'objectif de diminuer l'ensemble de ces dépenses de 10% sans perte de pouvoir d'achat pour les familles ;
- un plan de mobilisation nationale et de lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes.

Une réforme constitutionnelle dite « Règle d'Or », instaurant l'interdiction de présenter le budget de l'Etat en déficit, est engagée.

9 Doter la France d'une défense nationale forte et indépendante

➔ Dire la vérité

Au cœur des crises très graves que nous traversons, l'attente exprimée dans le monde entier à l'égard de notre pays est immense. Est-il aujourd'hui pleinement capable de répondre à ces attentes ?

La force historique de la France et sa place dans le monde ont été traditionnellement liées à plusieurs facteurs : la puissance de sa force armée, son aptitude à maintenir le dialogue avec tous les pays du monde et sa tradition de défense des minorités partout dans le monde.

Aujourd'hui encore membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, elle a assez largement perdu tant ses moyens que son autorité. La baisse constante de ses effectifs a affaibli l'armée française et fragilisé ses personnels.

Or, le rétablissement de son autorité passe par le rétablissement de ses moyens. Il est impossible de prétendre mener une politique et la faire respecter si la possibilité de l'appuyer par la force (ou l'aide militaire à ceux qui en ont besoin) n'est pas effective.

Il s'agit donc de redonner à la France ses capacités de défense et d'intervention, pour lui permettre de jouer son rôle.

9 Doter la France d'une défense nationale forte et indépendante

➔ AGIR

La France consacre au moins 2,5% de son PIB au budget de la Défense nationale. Elle relance ses activités industrielles d'armement. Elle lance dès 2017 la construction d'un deuxième porte-avions et met à l'étude dans le même temps la construction d'un troisième en vue d'assurer une présence militaire suffisante sur tous les théâtres d'opérations et défendre les intérêts français sur les mers du monde entier.

La France porte les effectifs de son armée à 300 000 hommes (y compris les effectifs issus du rétablissement du Service National - cf. Réforme 10).

Parsouci d'indépendance et d'efficacité, la France quitte le commandement intégré de l'OTAN.

Elle rompt ses alliances diplomatiques et économiques avec les pays qui soutiennent toute forme de terrorisme, l'actualité appelant à une vigilance particulière sur le terrorisme islamiste en particulier.

10 Rétablir le service national

➤ Dire la vérité

La France d'aujourd'hui a besoin que les jeunes générations trouvent des occasions d'apprendre ensemble l'esprit de service : on voit, 20 ans après la suppression du service national, les dégâts sociaux causés par la décision du président de la République Jacques Chirac.

Il ne s'agit pas de donner un peu plus de moyens à un dispositif - le service civique d'aujourd'hui - qui ne sert à rien. Il s'agit de donner aux jeunes un outil supplémentaire d'accès à l'autonomie, en leur permettant de faire concrètement l'expérience et l'apprentissage du service collectif. Personne ne peut sérieusement croire qu'en sollicitant les jeunes de France une semaine dans leur vie, ils en tireront une expérience constructive et utile. C'est l'ensemble du dispositif qu'il faut revoir et en profondeur.

La France doit réinventer le service national. Ce service « nouvelle mouture » doit être universel, sollicitant également les garçons et les filles.

Il doit être d'une durée suffisante pour permettre à la fois une réelle intégration sociale et un apprentissage professionnel minimal. Si c'est un service, il doit servir à tout le monde, et aider les jeunes.

10 Rétablir le service national

➔ AGIR

Le service national et universel est rétabli. Ce service est militaire dans la seule limite des besoins des armées.

Il peut être également social, environnemental, associatif, scolaire. Il offre aux jeunes de notre pays de nombreuses possibilités d'acquérir une expérience sociale et professionnelle favorisant leur accès à l'autonomie.

Le service national a une durée d'au moins 10 mois pour permettre l'atteinte des objectifs d'appartenance et de solidarité nationale, de formation et d'apprentissage.

11 Redonner leur poids politique à nos institutions

➔ Dire la vérité

Les soupçons portés sur les institutions de la V^{ème} République ne sont pas fondés. Un changement de République entraînant un changement de Constitution n'est pas utile. En revanche, un certain nombre de modifications sont nécessaires pour assurer un meilleur fonctionnement de nos institutions sans pour autant dénaturer ce qui fait de cette constitution un exercice subtil d'équilibre entre les pouvoirs, une réponse très enracinée dans notre héritage français et non un simulacre de démocratie anglo-saxonne.

Le rétablissement du septennat répond à une double exigence : donner un temps suffisamment long au Chef de l'Etat pour réformer et faire en sorte que sa majorité retourne au moins une fois au cours du mandat devant les électeurs pour la confirmer ou infirmer. Le rétablissement du septennat redonnera par ailleurs aux élections locales leur caractère propre.

Les Français réclament plus de proximité avec des élus en moins grand nombre. Et plus de capacité à influencer la sphère politique. C'est l'esprit du Conseiller territorial qui devait siéger au sein des deux conseils, départemental et régional. De la même manière, le nombre de membres du Gouvernement doit être limité afin de renforcer le pouvoir des Ministres et leur crédibilité, et le nombre de représentants au Parlement doit être abaissé afin de renforcer les pouvoirs parlementaires et les moyens d'action des deux chambres.

11 Redonner leur poids politique à nos institutions

➔ AGIR

Le mandat présidentiel devient un septennat unique et non renouvelable.

Le nombre maximum de membres du Gouvernement est porté à vingt.

La réforme du Conseiller territorial est rétablie pour être active en 2020 : un seul élu, désigné au scrutin uninominal, siège à la fois au Conseil départemental et au Conseil régional.

Le nombre de députés est ramené à 400 et le nombre de sénateurs à 260, portant ainsi le nombre total de parlementaires à un pour 100 000 habitants.

Le Parlement se saisit de la possibilité et des modalités d'instauration d'un référendum d'initiative populaire en vue de sa création d'ici 2020.

12 Réformer l'Europe pour ne pas avoir à quitter l'Union européenne

➔ Dire la vérité

Nous sommes en train de vivre ce qu'avaient prédit les opposants au Traité de Maastricht en 1992 : une dilution insupportable des pouvoirs des nations et leur incapacité, en partie à cause de leur soumission à l'UE, à reprendre en main leur destin.

La suppression pure et simple de l'Union européenne ou la sortie de l'Euro ne peuvent s'envisager sans crises profondes et durables ; ces orientations aggraveront le désordre que nous subissons, sans nous donner la possibilité de renouer avec la prospérité. Elles ne sont pas des pistes politiquement souhaitables.

En revanche, des modifications très significatives sont nécessaires. Il s'agit non pas de tuer l'Europe mais d'en changer profondément le modèle.

12 Réformer l'Europe pour ne pas avoir à quitter l'Union européenne

➔ AGIR

La France propose à ses principaux partenaires européens de créer EUROPA, conseil confédéral réunissant les pays les plus importants de l'Union, détenant la capacité d'orientation et de décision politiques et dirigeant le travail de la Commission.

La France dénonce les accords de Schengen et organise le contrôle de ses frontières terrestres et maritimes.

La France modifie sa Constitution afin de rendre les tribunaux français indépendants de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH).

La France demande à l'UE de mettre fin à l'indépendance de la Banque centrale européenne, pour que la monnaie soit à nouveau au service des peuples et non plus d'une vision dogmatique et libérale de la finance.

Dans une volonté d'équilibrer ses alliances, elle demande à l'Europe la négociation d'un grand traité de coopération avec la Russie.

La France refuse l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne.

AU FOND, QUELLE EST MON AMBITION POUR LA FRANCE ? STOPPER CE QUE MAI 68 A DÉCLENCHÉ...



©Frédéric Ayroulet-2016

... l'étouffement de notre pays sous le poids des individualismes et des communautarismes, la perte du sens de la Nation, de la fierté d'appartenance, de la solidarité intrinsèque, du goût de l'effort, de l'envie d'entreprendre et de créer.

Je voudrais tant que les Français retrouvent confiance en eux, en leur pays ! Comment ? En libérant les corps intermédiaires : les familles, les associations, les entreprises et les territoires. Ces organisations humaines

sont suffisamment proches pour que personne ne s'y perde, et suffisamment collectives pour que chacun participe grâce à elles à la vie sociale. Nous y partageons nos vies.

Ces corps intermédiaires sont indispensables. Ils sont le lieu de l'épanouissement personnel, de l'apprentissage de la vie collective et des règles sociales, de la gratuité et du don, du sens du service. Ils ont besoin qu'on garantisse une part de leurs ressources, leur sphère d'initiative et de liberté d'action.

Aujourd'hui, ils sont asphyxiés. Ils ont besoin qu'on inverse le cours des politiques publiques conduites depuis trop longtemps, qui ont réduit leurs libertés, augmenté les contrôles inutiles qui pèsent sur eux et restreignent leurs budgets.

Je veux faire confiance aux Français, leur redonner les moyens et la liberté d'agir.

Je veux demander à l'Etat d'être d'abord un soutien avant d'être un contrôleur.

Je veux concentrer les moyens de l'Etat sur ses missions et lui interdire de faire le travail des autres !

Les Français retrouveront confiance en eux-mêmes et dans leurs représentants si les responsables politiques leur font confiance. C'est ma vision de la subsidiarité.

Telle est ma conviction, la motivation la plus profonde sur laquelle s'appuie ma candidature.

**POUR VOUS, POUR LA FRANCE.
EN CONFIANCE.**



JEAN-FRÉDÉRIC POISSON



Jean-Frédéric Poisson est un natif de Belfort, qui a connu la Drôme et la Vendée comme les grands ensembles urbains de la banlieue parisienne. S'il partage désormais sa vie entre sa circonscription des Yvelines et le Palais Bourbon, il reste, à 53 ans, un fils de la France d'en-bas, qui garde de sa jeunesse le souvenir d'un immeuble où se côtoyaient les origines dans l'apaisement et la solidarité, la connaissance intime d'une diversité dont la France était encore le référentiel commun.

Mari heureux, passionné de bouffardes, de jazz, de vins, touchant du piano de cuisine comme de la guitare, inlassable blagueur au rire tonitruant, Poisson n'est pas du sérail. Pas de Sciences Po ni d'ENA dans son curriculum, mais un doctorat

en philosophie. Dernier héritier direct de la grande tradition démocrate chrétienne, son souci de justice sociale fait de lui l'ovni d'une droite française acquise aux idées du libéralisme. Il l'assume. Le revendique même, renforcé dans cette conviction par les responsabilités exercées dans les associations socio-culturelles autant que comme dirigeant d'entreprise ou comme élu local de l'Ile-de-France rurale.

C'est un battant. Le mot « découragement » ne fait pas partie de son vocabulaire. La foi catholique, qu'il a chevillée au corps, y est pour beaucoup. Sportif à ses heures, il chausse les crampons pour défendre les couleurs du « XV parlementaire ».

Il est pilier, évidemment. Mais c'est dans l'hémicycle qu'il préfère échanger les coups. Jamais avare d'un bon mot, il peut citer Audiard dans le texte mais n'est pas pour autant adepte de la « petite phrase ». Poisson est fair-play. La franchise, l'honnêteté, l'humour, une certaine idée de l'honneur... ne sont pas pour lui qu'une attitude. C'est une vision de l'homme et de la politique, et peu importe si elle n'est pas à la mode.

Que diable allait-il faire dans cette primaire ? C'est en outsider qu'il s'y engage, il le sait parfaitement. Mais cet amoureux de la France, de ses régions, de ses terroirs, de son histoire et de son identité compte bien influencer le jeu de cette Primaire, et plus encore...





PARCOURS

JEAN-FRÉDÉRIC POISSON

Né en 1963 à Belfort, Jean-Frédéric Poisson est un homme politique qui s'est forgé des convictions au contact des réalités de terrain, hors de tout sérail. Il grandit en province puis dans un quartier sensible de la banlieue parisienne. Il dirige à 19 ans une maison de la jeunesse et de la culture dans le Nord des Hauts de Seine. Il y côtoie une jeunesse en déshérence et s'occupe de personnes en situation de détresse.

C'est là que prend racine ce qui est devenu depuis son combat de tous les instants pour la dignité humaine. Il se tourne ensuite vers la philosophie et obtient un doctorat sur le thème de la bioéthique.

Egalement titulaire d'un master en droit social, il devient DRH dans la métallurgie, puis dirige une entreprise de conseil. Il est l'un des très rares députés français à connaître le monde de l'entrepreneuriat de l'intérieur et à avoir été chef d'entreprise.

Parallèlement, il s'engage comme élu local en 1995 dans le Sud Yvelines et devient maire de Rambouillet de 2004 à 2007. Il est Président de la Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires depuis 2009.

Député de 2007 à 2010 puis de 2012 à aujourd'hui, il s'engage sur les questions d'emploi, de santé au travail et de ruralité. Il est le

PARCOURS

JEAN-FRÉDÉRIC
POISSON



principal orateur de l'opposition parlementaire sur la loi Macron, occasion pour lui de s'opposer à une vision marchande de la société.

Elu par ses pairs Vice-Président de la commission des lois de l'Assemblée nationale en 2013, il s'empare des sujets régaliens : justice, sécurité, prisons. Il est notamment chargé du contrôle parlementaire de l'application de l'état d'urgence.

Très actif sur les questions de société, il est le fer de lance de l'opposition parlementaire sur la loi Taubira dite du mariage pour tous, dont il demande l'abrogation.

Inquiet du sort réservé aux chrétiens d'Orient et convaincu, dès 2012, de

l'urgence de répondre aux crises qui ébranlent le Moyen-Orient aux conséquences directes pour la France et pour l'Europe, il entame une série de déplacements : Syrie, Liban, Irak, Egypte, Lybie, Maroc. A chaque déplacement, sa démarche est simple : rencontrer les personnes sur place plutôt que commenter le bruit médiatique, afin de coopérer sur les questions essentielles - contrôle des flux migratoires, renseignement, formation des imams. Il est le premier à dénoncer les errements de la politique française en Syrie et ses conséquences désastreuses pour la paix du monde.

Engagé contre le terrorisme, il obtient la création et la présidence

d'une mission d'information parlementaire, avec les prérogatives d'une commission d'enquête, sur les moyens de Daech.

Bien avant les attentats, il dénonce les dégâts du multiculturalisme pour la France et l'Europe. Il affirme que la question de l'islam ne sera pas résolue dans une société fondée uniquement sur les droits individuels illimités mais au contraire par la réappropriation de notre référence chrétienne.

Opposé au futur traité de libre-échange transatlantique, soucieux de la souveraineté de la France et de la préservation de ses filières d'excellence, il crée un groupe de travail parlementaire sur le sujet et rencontre les principaux négociateurs du traité. Il demande que les Parlements nationaux soient associés à la négociation.

Auteur du livre, « Personne ne doit mourir seul », il est opposé à toute forme d'euthanasie et milite pour le développement des soins palliatifs.

Il s'oppose également au laïcisme militant, qui confond neutralité religieuse de l'Etat et neutralité de la société, et lance une pétition pour le maintien des crèches de Noël dans l'espace public qui recueille plus de 100 000 signatures.

Opposé à une Europe supranationale et sans âme, il réclame la primauté du droit national sur le droit européen.

Président du Parti Chrétien-Démocrate depuis 2013, il est aujourd'hui candidat à la primaire de la droite pour porter un projet présidentiel : refaire de notre nation une seule communauté solidaire et redonner à la France un Etat centré sur ses missions régaliennes.

BIBLIOGRAPHIE

JEAN-FRÉDÉRIC
POISSON

Jean-Frédéric Poisson est l'auteur de plusieurs ouvrages :

- *Personne ne doit mourir seul*, Editions Universitaires, 2015
- *Tous pour le mariage* (coll.), Editions Universitaires, 2013
- *Bioéthique : l'homme contre l'Homme ?*, Presse de la Renaissance, 2007
- *La dignité humaine*, Etudes Hospitalières, 2005
- *Bioéthique, éthique et Humanisme : les lois françaises de 1994*, Etudes hospitalières, 2001

Il a également rédigé de nombreux rapports parlementaires :

- « Construire des parcours de progression sociale pour et avec les jeunes », Commission d'évaluation et de contrôle, 2013
- « La négociation collective et les branches professionnelles » (rapport au Premier ministre), 2009
- « La souffrance au travail », Mission des groupes UMP-NC, décembre 2009
- « Faciliter le maintien et la création d'emplois », Proposition de Loi, mai 2009
- « Du respect des morts à la mort du respect ? » Mission sur la lutte contre les violations de sépultures 2008
- « Rénovation de la démocratie sociale et temps de travail », Projet de Loi, 2008
- « Prévenir et compenser la pénibilité au travail », Commission des affaires sociales, Assemblée Nationale, 2008

ET SI LE VOTE DE CONVICTION ÉTAIT ENFIN UN VOTE UTILE !



**EN VOTANT À
LA PRIMAIRE 2016,
DONNEZ DU POIDS
À VOS CONVICTIONS !**

**#Primaire2016
#LibéronsNosConvictions
#VotonsPoisson**



Parce que le jeu est ouvert dans une Primaire,

le seul vote utile,

C'EST LE VOTE DE CONVICTION.

JF | JEAN-FRÉDÉRIC
POISSON

n'est pas une de ces personnes que l'on enferme dans une formule. Ni Sciences-Po, ni ENA, voici un député de 53 ans, réputé bosseur, qui mouille le maillot ! Marié, docteur en philosophie, il vient de l'entreprise, après avoir été responsable à 19 ans d'une MJC dans les Hauts-de-Seine. Candidat premier officialisé pour la Primaire 2016, Jean-Frédéric POISSON incarne une pensée conservatrice cohérente. Et défend une certaine idée de la France qui le distingue de tous les autres : respect de la filiation, souverainisme et rejet du « tout libéral ».

#Primaire2016 #Présidentielle2017

**TOUS les électeurs français pourront voter à la Primaire de la droite et du centre*.
Nul besoin d'être adhérent d'un parti politique.**

Cette élection se tiendra les 20 et 27 novembre 2016 dans 10 000 bureaux de vote répartis sur la métropole, dans les territoires d'outre-mer et à l'étranger.

Elle désignera le candidat de la droite et du centre à l'élection présidentielle de 2017.

** Contribution au scrutin de 2€/tour. Pour en savoir plus : <http://www.primaire2016.org/les-regles/>*

www.jfpoisson2016.fr
contact@jfpoisson.fr - 01 30 59 43 20



www.facebook.com/deputepoisson/
[@jfpoisson78](https://twitter.com/jfpoisson78)
[youtube.com /Jean-Frédéric Poisson](https://youtube.com/Jean-Frédéric Poisson)